

Communiqué de presse - 23/02/2024

PLAN DE SAUVEGARDE

Vigilance orange – Fortes pluies : les mesures prises par la Ville

En cas de problème contactez le
numéro d'astreinte

02 51 47 49 49

De fortes pluies sont attendues ce week-end, 24 et 25 février. Afin d'assurer la sécurité des usagers et contenir le phénomène de crues, la Ville met en place un dispositif imposant notamment le blocage de certaines rues.

> Liste des voies barrées :

- Chante-pie,
- Route de la Brossardière,
- Les Fontenelles
- Gué niquachat,
- STEP de Moulin-Grimaud,
- La Soulère,
- Chemin de la caverne,
- Moulin Neuf,
- Passerelles des Frères Batiot, Rivoli, de la Vallée-Verte/ Vigne-aux-roses,
- Allées des tanneurs, des druides, de la Bicentenaire, Yvonne de la Biliais.

> Consignes de prudence

La Ville de La Roche-sur-Yon rappelle à tous les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques.

- Limitez vos déplacements et respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Conformez-vous à la signalisation routière.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Éloignez-vous des cours d'eau et des points bas, rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

